

## Conditions Générales Marketplace

-

KAMIX

### DISPOSITIONS GENERALES

#### Définitions

Lorsqu'elles sont utilisées dans les présentes, les termes en majuscule ont le sens précisé au présent article.

« **Acheteur** » : désigne tout acheteur opérant sur le Site.

« **CG Acheteur** » : désigne les conditions générales d'utilisation spécifiques Acheteur.

« **CGU** » : désigne les conditions générales d'utilisation applicables au Site.

« **CG Vendeur** » : désigne les conditions générales d'utilisation spécifiques Vendeur.

« **Place de Marché** » : désigne la place de marché (*market place*) opérée via le Site, permettant la rencontre entre Acheteurs et Vendeurs pour la vente de Produits.

« **Produits** » : désigne tout produit vendu par un Vendeur sur le Site.

« **Site** » : désigne le présent site, accessible à l'URL <https://kamix.fr/> ou via l'application KAMIX.

« **Société** » : désigne la société KAMIX, société par actions simplifiée au capital social de 100.100 euros dont le siège social est situé 1, rue Franklin, 92400 Courbevoie, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 849 505 979.

« **Vendeur** » : désigne tout vendeur opérant sur le Site.

#### **1 Mentions légales**

Le présent Site, accessible à l'URL <https://kamix.fr/> ou via l'application KAMIX, est édité par :

KAMIX, société par actions simplifiée au capital social de 100.100 euros dont le siège social est situé 1, rue Franklin, 92400 Courbevoie, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 849 505 979.

Le numéro individuel TVA de la Société est : FR [●].

La Société peut être jointe aux coordonnées suivantes :

- Téléphone : [●]
- Adresse électronique : [●]

Le Site est hébergé par la société [●], située [●], dont les coordonnées sont les suivantes : [●]

Le directeur de la publication du Site est : [●].

## **2 Objet – Adhésion aux conditions générales**

- 2.1 La Place de Marché opérée sur le Site est un service permettant à des Acheteurs, après inscription sur le Site, d'entrer en relation avec des Vendeurs inscrits sur le Site, afin d'acheter les Produits vendus par les Vendeurs.
- 2.2 Il est rappelé que pour passer commande ou vendre, l'Utilisateur doit être capable juridiquement de contracter au sens de la réglementation française.

## **3 Processus de commande**<sup>[AAdR1]</sup>

[●].

## **4 Prix et paiement**

- 4.1 Le prix d'achat des Produits est fixé par le Vendeur. Il est mentionné en euros HT et TTC sur la fiche descriptive.
- 4.2 Le fait pour l'Acheteur de valider sa commande implique l'obligation à sa charge de payer le prix indiqué.
- 4.3 Le règlement des achats réalisés par l'intermédiaire de la Place de Marché peut s'effectuer selon les moyens de paiement indiqués par le Vendeur.

## **5 Droit de rétractation**

### Principe de rétractation

- 5.1 L'Acheteur dispose d'un droit de rétractation d'un délai de 14 jours courant à compter de la date de conclusion du contrat, tel qu'applicable conformément aux lois et règlements en vigueur, et ce sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité.

### Modalités de rétractation

- 5.2 Avant l'expiration du délai de rétractation, l'Acheteur devra adresser au Vendeur :
  - (i) le formulaire type de rétractation obligatoirement fourni avec le contrat, ou
  - (ii) une déclaration exprimant la volonté de rétractation.
- 5.3 L'Acheteur exercera son droit de rétractation directement auprès du Vendeur concerné.

### Effet de la rétractation

- 5.4 En cas de rétractation de l'Acheteur, le Vendeur s'engage à rembourser la totalité des sommes versées, et, en tout état de cause, dans les 14 jours de la date à laquelle le Vendeur a été informé de l'intention de rétractation.
- 5.5 Le Vendeur procédera au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que l'Acheteur aura utilisé pour la transaction initiale, sauf si l'Acheteur demande expressément un moyen différent. En tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour l'Acheteur. Il est précisé que seul le prix du ou des

Produit(s) acheté(s) et les éventuels frais d'envoi seront remboursés, les frais de retour restant à la charge de l'Acheteur.

- 5.6 Les retours sont à effectuer dans leur état d'origine et complets (emballage, accessoires, notice, etc.) dans un conditionnement identique à celui utilisé lors de l'expédition.

## **6 Évaluation des Vendeurs**

- 6.1 La Société met à la disposition des Acheteurs des moyens leur permettant d'évaluer la performance des Vendeurs. Cette transparence permet aux Acheteurs de sélectionner des Produits chez les Vendeurs les plus sérieux et qui respectent le mieux les conditions d'utilisation de la Place de Marché.
- 6.2 L'appréciation est réalisée suivant des critères d'évaluation et par l'attribution d'un commentaire et d'étoiles. Il est précisé que la Société n'assure aucun contrôle de l'appréciation réalisée par les Acheteurs, qu'elle se contente de stocker sur le Site. Elle peut toutefois être amenée à supprimer, sans préavis, toute appréciation dont le contenu lui aurait été signalé comme étant illicite. Les évaluations laissées par l'Acheteur, ainsi que son pseudonyme, seront visibles par tout visiteur de la Place de Marché.

## **7 Réclamations / Litiges**

- 7.1 L'Acheteur dispose à tout moment de la faculté de contacter directement le Vendeur, d'adresser toute demande ou réclamation relative aux Produits commandés par l'intermédiaire de la Place de Marché.
- 7.2 Les litiges sont directement réglés entre l'Acheteur et le Vendeur, sans implication de la Société.
- 7.3 Le Vendeur fera en sorte qu'à tout moment, l'Acheteur ait la possibilité de le contacter afin d'adresser toute demande ou réclamation.
- 7.4 En cas de réclamation d'un Acheteur, le Vendeur fait son affaire personnelle de la résolution du différend qui l'oppose à l'Acheteur, tout différend devant être directement réglé entre l'Acheteur et le Vendeur, le Vendeur s'engageant à faire ses meilleurs efforts pour résoudre à l'amiable et dans des délais raisonnables le litige l'opposant à l'Acheteur.

## **8 Droit applicable**

- 8.1 Les présentes sont soumises au droit français.
- 8.2 Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes ou à toutes relations entre la Société et toute partie sera soumis au droit français.

## **CONDITIONS GENERALES - ACHETEUR**

### **9 Objet**

- 9.1 Préalablement à tout usage de la Place de Marché, tout Acheteur doit accepter de se soumettre et de respecter sans aucune restriction ni réserve CG Acheteur.
- 9.2 Chacune des opérations de vente réalisées entre un Acheteur et un Vendeur via la Place de Marché seront régies par les CGU, qui seront, tout comme les CG Acheteur, validées et acceptées sans aucune restriction ni réserve par chaque Acheteur lors de chaque achat réalisé sur la Place de Marché, les CGU complétant les CG Acheteur.

### **10 Place de Marché**

- 10.1 La Place de Marché est un service proposé par la Société qui permet aux Acheteurs d'avoir accès à une offre de Produits proposés par les Vendeurs, les Acheteurs ayant la possibilité de sélectionner les Produits proposés par les Vendeurs, de payer le Prix de ces Produits, et d'accéder à différentes informations relatives aux Vendeurs mises en ligne par ces derniers sur la Place de Marché.
- 10.2 Les transactions effectuées par l'intermédiaire de la Place de Marché sont réputées avoir été conclues directement entre l'Acheteur et le Vendeur. La Société n'a ainsi en aucun cas la qualité de revendeur des Produits proposés par les Vendeurs par l'intermédiaire de la Place de Marché. Notamment, les Produits achetés par l'intermédiaire de la Place de Marché ne pourront être ni repris ni échangés ou remboursés par la Société, qui plus généralement n'accepte aucune responsabilité au titre des transactions opérées sur le Site ou des Produits objets de ces transactions.

### **11 Engagements de l'Acheteur**

- 11.1 L'Acheteur s'engage à utiliser le Site et la Place de Marché, et à conclure toutes transactions avec tout Vendeur de bonne foi.
- 11.2 L'Acheteur reconnaît que dans l'hypothèse d'un manquement de l'Acheteur aux CG Acheteur ou à toute autre règle applicable à l'utilisation de la Place de Marché ou du Site, la Société se réserve la possibilité d'interrompre la faculté pour cet Acheteur d'accéder à la Place de Marché et plus généralement au Site.

### **12 Accès à la Place de Marché**

- 12.1 L'accès à la Place de Marché par tout Acheteur est libre.
- 12.2 L'Acheteur s'engage, lors de son inscription sur le Site, à fournir des informations exactes, et à procéder sans délai par la suite à la modification sur le Site de tout changement dans les informations transmises à la Société lors de l'inscription.
- 12.3 L'Acheteur s'engage à conserver une stricte confidentialité sur les données, en particulier son identifiant et son mot de passe, lui permettant de passer des commandes sur la Place de Marché, l'Acheteur reconnaissant être le seul responsable de l'accès à la Place de Marché par le biais de son identifiant et de son mot de passe, sauf fraude avérée.

12.4 L'Acheteur s'engage à ce titre à informer sans délai la Société dans l'hypothèse d'une perte, d'un détournement ou de l'utilisation frauduleuse de son identifiant et/ou mot de passe.

### **13 Tarification**

13.1 L'ouverture par tout Acheteur d'un compte sur la Place de Marché, l'accès à la Place de Marché et l'utilisation des outils et informations fournis par la Place de Marché sont gratuits (sous la réserve du coût de connexion pesant sur l'Acheteur, dont le montant dépend notamment du fournisseur d'accès à internet avec lequel l'Acheteur a conclu un abonnement, ou de l'opérateur téléphonique de l'Acheteur).

13.2 L'inscription à la Place de Marché et l'accès à la Place de Marché n'impliquent aucune obligation d'Achat pour l'Acheteur, qui demeure entièrement libre de conclure ou non l'achat de tout Produit avec tout Vendeur.

13.3 Seul l'achat de Produits auprès des Vendeurs est payant, conformément à ce qui est affiché par les Vendeurs sur la Place de Marché.

### **14 Responsabilité**

14.1 La responsabilité de la Société envers l'Acheteur ne peut être engagée que pour des faits qui lui seraient directement imputables et qui lui causeraient un préjudice directement lié à ces faits. Cette responsabilité est strictement limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par l'Acheteur et est en tout état de cause limitée au montant payé par l'Acheteur au titre de la prestation fournie.

14.2 La responsabilité de la Société sera notamment exclue dans les hypothèses suivantes :

- (i) dommages indirects ;
- (ii) force majeure ;
- (iii) préjudice résultant de la mauvaise utilisation de la Place de Marché par l'Acheteur ou de toute faute de sa part ;
- (iv) faits imputables à un tiers.

14.3 La Société décline en particulier toute responsabilité concernant toute vente de Produits qui serait conclue par l'intermédiaire de la Place de Marché entre un Vendeur et un Acheteur (ainsi que toute vente conclue en dehors de la Place de Marché), la Société étant extérieure au processus de vente.

14.4 L'Acheteur reconnaît et accepte que toute réclamation ou plainte à l'encontre de tout Vendeur devra être directement adressée au Vendeur concerné, ce dernier assumant l'entière et seule responsabilité à ce titre.

14.5 L'Acheteur s'engage, sur première demande de la Société, à indemniser la Société dès le premier euro et pour le montant intégral de tout préjudice, dommage, perte, manque à gagner, que la Société pourrait subir (notamment si sa responsabilité venait à être engagée par un tiers), du fait de l'utilisation de la Place de Marché par l'Acheteur.

## **CONDITIONS GENERALES - VENDEUR**

### **15 Objet**

- 15.1 Préalablement à tout usage de la Place de Marché, le Vendeur doit accepter de se soumettre et de respecter sans aucune restriction ni réserve les CG Vendeur.
- 15.2 L'accord du Vendeur et son adhésion sans aucune restriction ni réserve aux CG Vendeur seront réputés effectifs lors de la validation de l'inscription du Vendeur sur la Place de Marché.
- 15.3 Chacune des opérations de vente réalisées entre un Acheteur et un Vendeur via la Place de Marché sera régie par les CGU, qui seront validées par chaque Vendeur lors de chaque achat réalisé sur la Place de Marché, les CGU complétant les CG Vendeur.
- 15.4 Les CG Vendeur ont pour objet et finalité de définir le cadre dans lequel la Société met à la disposition des Vendeurs la Place de Marché, qui sera utilisée par un Vendeur afin de proposer la vente de Produits aux Acheteurs

### **16 Place de Marché**

- 16.1 La Place de Marché est un service proposé par la Société qui permet aux Vendeurs d'entrer en relation directe avec des Acheteurs souhaitant acheter les Produits commercialisés par les Vendeurs, de référencer et de décrire les Produits sur la Place de Marché, ces informations étant rendues accessibles aux Acheteurs, d'accepter ou non les commandes qui seraient effectuées par tout Acheteur, et de percevoir le prix.
- 16.2 Les transactions effectuées par l'intermédiaire de la Place de Marché sont réputées avoir été conclues directement entre l'Acheteur et le Vendeur.
- 16.3 La Société n'a ainsi en aucun cas la qualité de revendeur des Produits proposés par les Vendeurs par l'intermédiaire de la Place de Marché. Notamment, les Produits achetés par l'intermédiaire de la Place de Marché ne pourront être ni repris ni échangés par la Société, qui plus généralement n'accepte aucune responsabilité au titre des transactions opérées sur le Site ou des Produits objets de ces transactions.

### **17 Engagements du Vendeur**

- 17.1 Le Vendeur s'engage à utiliser le Site et la Place de Marché, et à conclure toutes transactions avec tout Acheteur, de bonne foi. Le Vendeur s'engage en particulier à n'afficher sur la Place de Marché et fournir aux Acheteurs que des informations exactes, sincères et non trompeuses.
- 17.2 Le Vendeur reconnaît que dans l'hypothèse d'un manquement du Vendeur aux CG Vendeur, aux CGU ou à toute autre règle applicable à l'utilisation de la Place de Marché et plus généralement du Site, la Société se réserve la possibilité d'interrompre la faculté pour ce Vendeur d'accéder à la Place de Marché et au Site.

## **18 Accès à la Place de Marché**

- 18.1 L'accès à la Place de Marché par tout Vendeur est subordonné à l'ouverture préalable d'un compte sur le Site, nécessitant la transmission par le Vendeur de certaines informations permettant son identification.
- 18.2 Le Vendeur s'engage, lors de son inscription sur le Site, à fournir des informations exactes, et à procéder sans délai par la suite à la modification sur le Site de tout changement dans les informations transmises à la Société lors de l'inscription.
- 18.3 Le Vendeur reconnaît que pour se connecter sur le Site et utiliser la Place de Marché, il devra utiliser un identifiant et un mot de passe qu'il aura généré lors de son inscription sur le Site.
- 18.4 Le Vendeur s'engage à conserver une stricte confidentialité sur les données, en particulier identifiant et mot de passe, lui permettant d'accéder à et d'utiliser la Place de Marché, le Vendeur reconnaissant être le seul responsable de l'accès à la Place de Marché par le biais de son identifiant et de son mot de passe, sauf fraude avérée.
- 18.5 Le Vendeur s'engage à ce titre à informer sans délai la Société dans l'hypothèse d'une perte, d'un détournement ou de l'utilisation frauduleuse de son identifiant et/ou mot de passe.

## **19 Transactions réalisées par le Vendeur sur la Place de Marché**

### Respect de la réglementation

- 19.1 Chaque Vendeur s'engage à respecter la législation applicable à son activité (en particulier toutes obligations comptables, sociales et fiscales), et à respecter toutes dispositions légales ou réglementaires qui lui sont applicables, et ce sous sa seule et entière responsabilité, à l'exclusion de toute responsabilité de la Société.
- 19.2 Chaque Vendeur s'engage de façon générale à mettre en œuvre tous moyens pour satisfaire de manière optimale à ses obligations et délivrer un service de qualité aux Acheteurs.

### Produits proposés sur la Place de Marché

- 19.3 Le Vendeur s'engage et garantit qu'il dispose de toutes autorisations nécessaires pour vendre les Produits sur la Place de Marché conformément à toutes dispositions légales ou réglementaires applicables, et qu'il ne contrevient à aucune de ces dispositions ni droits de tiers.
- 19.4 Le Vendeur s'interdit à ce titre notamment de vendre tout Produit consistant en des œuvres contrefaisantes au sens du Code la propriété intellectuelle ou tout Produit dont la commercialisation est réglementée en vertu de dispositions législatives, réglementaires ou contractuelles (notamment en raison de l'existence d'un réseau de distribution sélective). Le Vendeur est seul responsable de la mise en vente des Produits qu'il propose par l'intermédiaire de la Place de Marché.
- 19.5 Le Vendeur s'engage à proposer des descriptifs et autres informations sur la Place de Marché en toute bonne foi. Le Vendeur s'engage en particulier à n'afficher sur la Place

de Marché et fournir aux Acheteurs que des informations exactes, sincères et non trompeuses.

- 19.6 Le Vendeur s'engage en outre à afficher de façon claire sur la Place de Marché toutes conditions particulières ou générales applicables à la vente de ses Produits.
- 19.7 Le Vendeur reconnaît être seul responsable de l'exactitude des informations qu'il affiche sur la Place de Marché, le Vendeur s'engageant à ce qu'elles ne risquent pas d'induire en erreur les Acheteurs potentiels, notamment sur les caractéristiques des Produits proposés, les garanties associées, ou le prix. Le Vendeur transmettra dans ce cadre aux Acheteurs toutes informations leur permettant de connaître les caractéristiques essentielles des Produits (le cas échéant, calendrier, durée, lieu, équipement nécessaire, conditions d'annulation, facturation, composition du Produit, accessoires compris, origine, garanties légales, modalités de leurs mises en œuvre, etc.).
- 19.8 Le Vendeur s'engage également à ce que tous visuels (notamment photographiques) associés aux Services qu'il propose soient conformes, respectent les droits des tiers, ne portent pas atteinte à l'ordre public ou aux bonnes mœurs et soient compatibles avec toutes dispositions légales ou réglementaires applicables. Le Vendeur garantit à cet égard à la Société qu'il dispose de tous droits, en particulier de propriété intellectuelle, afférents à ces visuels, qui lui permettent de les utiliser afin de présenter les Produits proposés sur la Place de Marché.
- 19.9 Le Vendeur s'engage à n'offrir sur la Place de Marché que des Produits disponibles et à supprimer sans délai de la Place de Marché toute offre de Produits qui ne serait plus disponibles. Le Vendeur est seul responsable en cas d'indisponibilité des Produits, dont il a seul la maîtrise.

#### Obligations spécifiques relatives aux Produits

- 19.10 Le descriptif associé à chaque Produit proposé sur la Place de Marché devra indiquer les modes de livraison proposés, ainsi que les tarifs et autres détails (notamment délai et adresse de livraison) correspondant.
- 19.11 Le Vendeur doit obligatoirement adresser à l'acheteur un bon de livraison du Produit acheté. Le Vendeur doit joindre à la livraison du Produit une facture d'achat ou tout autre document permettant le cas échéant à l'Acheteur de faire jouer sa garantie.
- 19.12 Le Vendeur s'engage à apporter tout le soin nécessaire à la mise sous pli des Produits commandés de façon à éviter que les Produits ne soient endommagés durant le transport. Le Produit voyage aux frais et aux risques du Vendeur.

#### Prix des Services

- 19.13 Le prix de vente des Services est déterminé librement par le Vendeur, dans le respect des lois et règlements en vigueur.
- 19.14 Ce prix doit être mentionné sur la Place de Marché toutes taxes et tous frais compris (notamment TVA et frais de livraison).

#### Contestations



- 19.15 Chaque Vendeur s'engage de façon générale à mettre en œuvre tous moyens pour satisfaire de manière optimale à ses obligations et délivrer un service de qualité aux Acheteurs.
- 19.16 Le Vendeur fera en sorte qu'à tout moment l'Acheteur ait la possibilité de le contacter afin d'adresser toute demande ou réclamation.
- 19.17 En cas de réclamation d'un Acheteur, le Vendeur fait son affaire personnelle de la résolution du différend qui l'oppose à l'Acheteur, tout différend devant être directement réglé entre l'Acheteur et le Vendeur, le Vendeur s'engageant à faire ses meilleurs efforts pour résoudre à l'amiable et dans des délais raisonnables le litige l'opposant à l'Acheteur.

## **20 Tarification**

L'ouverture par tout Vendeur d'un compte sur la Place de Marché, l'accès à la Place de Marché et l'utilisation des outils et informations fournis par la Place de Marché se fait gratuitement (sous la réserve du coût de connexion pesant sur le Vendeur, dont le montant dépend notamment du fournisseur d'accès à internet avec lequel le Vendeur a conclu un abonnement, ou de l'opérateur téléphonique du Vendeur).

## **21 Livraison des Produits**

- 21.1 La Société propose via la Place de Marché, pour les commandes de Produits pour lesquelles tant l'Acheteur (adresse de livraison) que le Vendeur (adresse d'expédition) sont situés à Paris, un service gratuit de livraison. Dans le cadre de ce service, qui s'applique exclusivement à la zone géographique de Paris et ne peut donc être proposé si l'adresse d'expédition et/ou de livraison du Produit est hors de Paris, la Société propose, pour toute commande passée au plus tard à heures le jour J, à faire passer un livreur chez le Vendeur pour prendre en charge le Produit et à le livrer chez l'Acheteur à J+1 (sous réserve de la disponibilité du Vendeur et de l'Acheteur).
- 21.2 La Société se réserve la possibilité de ne pas proposer ce service de livraison pour des produits lourds, encombrants ou dangereux.
- 21.3 Le Vendeur demeure en tout état de cause seul responsable du parfait conditionnement du Produit pour les besoins de la livraison.
- 21.4 Si le service de livraison proposé par la Société n'est pas utilisé, le Vendeur déterminera seul ses modalités de livraison, ainsi que les éventuels frais associés, qu'il validera avec l'Acheteur au moment d'une commande donnée.

## **22 Modalités de paiement**

### Principe de fonctionnement

La Société propose deux modalités de fonctionnement :

Soit (i) le Vendeur fera son affaire des modalités de règlement des Produits proposés sur le Site, auquel cas la Société n'interviendra à aucun moment dans le règlement de tout Produit qui serait payé par ce biais ;

Soit (ii) si le Vendeur le souhaite, la Société percevra les paiements effectués par les Acheteurs auprès des Vendeurs, et reversera à chaque Vendeur concerné le montant lui étant dû.

### Mode de règlement

Si un Acheteur paie directement un Vendeur, Acheteur et Vendeur se mettront d'accord sur les modalités de règlement, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires applicables.

Si un Acheteur paie la Société, les paiements sont effectués, au choix de l'Acheteur, [●[AAAdR2]]. Le reversement du prix au Vendeur sera effectué par la Société par virement bancaire, sous un délai de [●[AAAdR3]] jours calendaires au maximum à compter de la réception du paiement de l'Acheteur par la Société.

## **23 Suspension / résiliation**

- 23.1 En cas de manquement par un Vendeur à l'une quelconque de ses obligations, la Société pourra après mise en demeure envoyée par tous moyens restée sans effet pendant une durée de dix jours calendaires, résilier le compte du Vendeur concerné les présentes par simple envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception.
- 23.2 En cas de manquement grave et/ou répété par le Vendeur à ses obligations ou affectant ses comptes, tel que notamment et sans que cette liste soit limitative : fraude, propos injurieux, contrefaçon, atteinte aux droits des tiers, la Société pourra résilier les présentes sans préavis.
- 23.3 Il est rappelé que dans l'hypothèse d'un manquement du Vendeur aux CG Vendeur, aux CGU ou à toute autre règle applicable à l'utilisation de la Place de Marché et du Site, la Société se réserve la possibilité d'interrompre la faculté pour ce Vendeur d'accéder à la Place de Marché et plus généralement au Site, et convenu qu'en aucun cas un Vendeur ne pourra prétendre à une quelconque indemnité en conséquence de résiliation des présentes ou de la coupure de son accès à la Place de Marché.

## **24 Assurance**

Chaque Vendeur fera son affaire de la souscription de toutes assurances nécessaires en relation avec son activité de vente de Produits, et s'engage à en fournir tout justificatif à la Société à première demande de la Société.